

# On a refusé quelques milliers de harkis, mais on accepte des millions de migrants

écrit par Manuel Gomez | 14 janvier 2025



**C'est exact et je le confirme « il y a bien eu crime contre l'humanité » en Algérie, mais non pas de la « colonisation » mais bien en 1962, sur ordre du président de la République française, du gouvernement de la France et, surtout, des autorités algériennes du FLN et de l'ALN.**

En 1982, près de la ville de Khenchela (Algérie) était découvert un charnier de 963 squelettes d'enfants, de femmes et d'hommes.

Immédiatement le FLN avait accusé l'armée française, vous savez cette armée qui, avec les Pieds-Noirs, avait multiplié les « crimes contre l'humanité durant la période coloniale », selon Emmanuel Macron !

Voici le témoignage du Colonel Blegnière, responsable de cette région à l'époque :

*« Au mois de septembre 1962, donc six mois après les fameux « Accords d'Évian » et le cessez-le-feu imposé à l'armée française uniquement, un général de l'armée suisse, délégué de la Croix Rouge Internationale, a sollicité l'autorisation de visiter le camp de concentration où étaient retenus en captivité les Harkis du commando de chasse des villages d'Edgar Quinet et d'Aïn Mimoun, ainsi que leurs familles.*

*La réponse des autorités de l'Algérie indépendante fut catégorique : « Ce n'est plus votre rôle. Seul le Croissant Rouge algérien pourrait éventuellement le visiter. »*

Le général suisse avait aussitôt compris qu'on lui cachait certaines choses.

Effectivement il s'agissait des cadavres de tout ce commando de Harkis et de leurs familles.

Le colonel Tahar Zbiri, chef de la Willaya 1 de l'ALN, avait alors déclaré : *« On ne peut pas retenir le peuple de se faire justice lui-même. »*

Le commando de chasse des Harkis avait été abandonné, sur ordre du gouvernement français et de son chef d'État, de Gaulle, totalement désarmé et livré à l'ennemi.

N'est-ce pas là un de ces « crimes contre l'humanité » M. Macron ?

Ces villageois musulmans avaient choisi la France et s'étaient organisés en groupe d'autodéfense pour repousser les rebelles du FLN. Ils avaient une totale confiance en la parole du chef de l'État, avaient pris les armes remises par

l'armée française pour défendre leurs villages, leurs familles, et s'étaient engagés dans l'armée française.

De Gaulle s'était adressé personnellement au lieutenant Youssef Ben Brahim, responsable du « Commando Georges » de 240 Harkis, le 27 août 1959 : « *Terminez la pacification et une ère nouvelle s'ouvrira pour l'Algérie.* »

Le « Commando Georges » sera dissous et désarmé après le 19 mars 1962 et le gouvernement de de Gaulle refusera son rapatriement dans la métropole. Livrés par la France ils seront assassinés. N'est-ce pas un « crime contre l'humanité » M. Macron ?

Environ 90 000 Harkis pourront trouver refuge en France grâce à des officiers français désobéissant aux ordres reçus du chef de l'État et de ses ministres, et ils seront entassés dans des camps de regroupement sans que l'on se préoccupe de leur sort et ne bénéficiant d'aucune aide (contrairement aux millions de *migrants* actuels).

Quelques milliers furent refoulés dès leur arrivée en métropole et renvoyés vers l'Algérie où ils ont été exécutés sur place.

Le chiffre exact ne sera jamais connu mais environ 60 000 harkis et leurs familles furent exécutés à dater du 19 mars 1962

Digne fils de de Gaulle, l'amiral Philippe de Gaulle a été condamné par la Cour d'appel de Montpellier pour sa honteuse déclaration : « *S'il y a eu un massacre des Harkis, c'est la faute des 100.000 harkis qui ont préféré rallier les rangs de l'ALN plutôt que de se réfugier en France.* »

Comme si les 60 000 Harkis avaient eu ce choix : être accueillis en France, rallier les rangs de l'ALN ou se faire massacrer, eux et leurs familles ?

Ordre d'un responsable du FLN : « *Mes frères, ne tuez pas seulement, mais mutiliez vos ennemis, crevez-leur les yeux, coupez-leur les bras et pendez-les !* »

Ordre du FLN : « *Tous ceux qui ont porté l'uniforme colonial signeront leur arrêt de mort.* »

Boumediene : « *Les valets du régime colonial ne trouveront le repos que dans la tombe.* »

Et même de Gaulle : « *Il faut se débarrasser de ce « magma » d'auxiliaires qui n'a jamais servi à rien.* »

Le colonel Amirouche, commandant la Willaya 3 (Kabylie), avait mis en garde les Harkis par une lettre datée du 15 novembre 1958 : « *La France, un jour, s'en ira d'Algérie et que deviendrez-vous ? La France vous prendra-t-elle ? Illusion que tout cela ! Elle vous abandonnera.* »

Il avait vu juste.

Le 11 mars 1962, note de Pierre Messmer, ministre des Armées : « *Il est hautement souhaitable que la majorité des supplétifs (Harkis) décident de continuer à vivre dans leur pays* » (à mourir surtout, voulait-il dire !).

Le 20 juillet 1962, de ce même Messmer : « *A cette date 11.500 supplétifs, y compris leurs familles, ont été rapatriés en France et installés dans des camps. **La France est arrivée à la limite du concours qu'elle peut accorder.** Il semble d'ailleurs que les intéressés (Harkis) ont eu le temps et la possibilité d'apprécier les conditions de leur reconversion à la vie civile en Algérie.* »

Exact, monsieur le ministre des Armées, ils vous remercient car ils ont apprécié vraiment d'être massacrés !

(Plus de 11 500 harkis, ce n'était pas supportable pour la France à l'époque. Comment la France a accepté, et accepte toujours, des centaines de milliers de *migrants* depuis quelques années ?).

**Manuel Gomez**

[ripostelaique.com](http://ripostelaique.com)